

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

[#]

CROUS : logement et vie pratique

LOGEMENT

Pour les questions concernant le logement, vous pouvez vous adresser aux assistantes sociales du CROUS.

Service social du CROUS, cité Rabelais

38 avenue du Recteur Pineau, BP 637

86022 POITIERS CEDEX

Tél : 05 49 44 53 42

Courriel : nicole.meteau@ac-poitiers.fr

Vous trouverez également un site référençant les logements accessibles de la Vienne ici : <http://pact86.adalogis.fr/logement/parc.html> [<http://pact86.adalogis.fr/logement/parc.html>] . Vous pouvez faire une demande en ligne.

RESTAURATION

La plupart des restaurants universitaires du CROUS sont accessibles, que ce soit à Poitiers, Châtelleraut, au Futuroscope, à Angoulême ou à Niort. Consultez les guides ou [le site web du CROUS](http://www.crous-poitiers.fr) [<http://www.crous-poitiers.fr>] pour connaître tous les restaurants existants.

AIDES FINANCIÈRES

Comme tous les étudiants, vous pouvez bénéficier des aides financières après examen de votre situation par une assistante sociale. La reconnaissance de votre handicap vous permet de ne pas être contraint à une limite d'âge lors de votre demande d'aide.

Service social de l'Université : 05.49.45.33.54 ou service.social@univ-poitiers.fr

Service social du CROUS : 05.49.44.53.42 ou secretariat.service-social@crous-poitiers.fr

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr